

ÉVALUATION

Parcours Marque Employeur Territorialisé

SYNTHÈSE – Décembre 2024

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le « Parcours Marque Employeur Territorialisé » (PMET) est un dispositif expérimenté par la Région Nouvelle-Aquitaine depuis 2021. Construit en transversalité avec trois pôles (DATAR, DEE, PFE), il vise à renforcer l'attractivité territoriale et la marque employeur des entreprises pour **améliorer le recrutement et la fidélisation des salariés**. Il mobilise à la fois des acteurs privés et publics.

UN DOUBLE PARCOURS

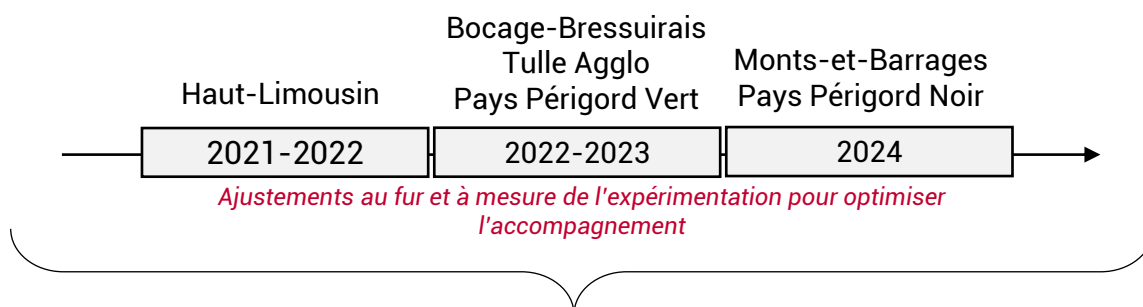
BRANCHE « ENTREPRISE »

Elle est coordonnée par l'ARACT. Il s'agit d'un accompagnement individuel de chaque entreprise du parcours sur sa marque employeur (diagnostic de situation, briques thématiques puis bilan)

BRANCHE « TERRITOIRE »

L'outil principal est la réalisation de séminaires multi-acteurs. Il s'agit d'un travail coopératif entre des grappes d'entreprises et leur territoire d'implantation pour développer des actions opérationnelles autour des questions d'attractivité, de fidélisation et d'ancrage des populations sur le territoire

HISTORIQUE DE L'EXPÉRIMENTATION



Au 1^{er} septembre, **26 entreprises** ont commencé le **parcours territorial**
12 d'entre elles l'ont terminé, 11 sont en cours et 3 ont abandonné ou reporté le suivi
14 entreprises ont suivi le parcours « entreprise » en dehors du parcours « territoire »



LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

- › Documenter et comprendre comment a été mis en œuvre le dispositif expérimental
- › Saisir les effets du dispositif

C'est un parcours au cours duquel certaines recommandations peuvent être longues à mettre en œuvre et les effets seront visibles sur le long terme. Les résultats de l'évaluation portent donc sur des objectifs intermédiaires.

LA MÉTHODE



LE CHAMP

L'analyse porte sur les territoires qui ont terminé le parcours :

- ✓ Haut-Limousin
- ✓ Bocage Bressuirais
- ✓ Tulle Agglo
- ✓ Pays Périgord Vert

Des données ont néanmoins été recueillies sur les deux autres terrains.



LES QUESTIONS CLÉS DE L'ÉVALUATION

Comment s'est déployée l'expérimentation sur chaque territoire ?

Quels ont été les moyens financiers et humains mobilisés ?

Quelles actions ont effectivement été mises en œuvre à l'issue du parcours ?

Quels sont les effets des actions mises en œuvre ?



LES OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES

Analyse de documents de suivi

Exploitation de l'outil de suivi de l'ARACT (PAME)

Analyse des aides régionales



26 entretiens semi-directifs auprès d'un large ensemble de parties prenantes

ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS



UNE DÉMARCHE PERTINENTE DANS SON INTENTION

La démarche territorialisée promue par le parcours est pertinente : le retour à l'emploi et la réponse aux besoins de recrutement passe en effet par la mise en œuvre d'actions territorialisées, relevant de différents domaines des politiques publiques (formation, mobilité, garde d'enfants, logements...).

UN NOMBRE D'ENTREPRISES IMPLIQUÉES FAIBLE, TROP SOUVENT HORS PARCOURS TERRITORIAL

Pour participer, les entreprises doivent relever du programme « Usine du Futur », avoir une activité compatible et du temps suffisant pour pouvoir dégager des salariés de leur poste de travail tout au long de l'accompagnement, ce qui réduit considérablement la « grappe » d'entreprises mobilisables, de 1 à 7 selon les territoires.

Par ailleurs, 1/3 des entreprises suivent le parcours « entreprises », sans que le parcours « territoire » ne soit activé, faute de candidats locaux, ce qui fait sortir du cadre initial de l'expérimentation..



Si l'expérimentation devait se poursuivre, il conviendrait d'élargir les critères de choix des entreprises pour passer véritablement à une logique de « grappe » plus diversifiée en taille et en secteurs d'activité, et s'assurer de rester dans le cadre du double parcours.



DES REALISATIONS CONCRETES ESSENTIELLEMENT TOURNEES VERS L'INFORMATION-COMMUNICATION

Les réalisations concrètes mises en place après le PMET visent à mettre en avant les atouts du territoire, à en faire sa promotion, à transmettre des informations sur les services existants ou encore à faire découvrir les métiers de l'industrie. Leur mise en place suppose cependant une animation post-parcours suffisante.

Par ailleurs et surtout, on note une difficulté à aller vers des réponses opérationnelles plus ambitieuses et coordonnées (logements, mobilité, gardes d'enfants...). Bien que ces enjeux soient ressortis dans les séminaires, les actions sont toujours en cours d'élaboration ou mises en pause, alors qu'elles sont essentielles pour faciliter les recrutements, plus que les simples actions d'information ou de communication.

UN DISPOSITIF PERMETTANT UN RENFORCEMENT DU DIALOGUE TERRITORIAL

Les personnes interrogées en entretien soulignent les apports du dispositif sur le lancement ou le renforcement du dialogue entre les entreprises et leur territoire d'implantation.

Cependant, il est impératif d'être vigilant sur la cohérence interne et externe du PMET par rapport à d'autres dispositifs existants : de nombreux acteurs se posent la question de la plus-value de la démarche par rapport à d'autres projets similaires. De plus, ce dialogue n'a pas abouti jusqu'à présent à l'émergence d'actions concrètes suffisantes.

UNE GOUVERNANCE SOUFFRANT DE FAIBLESSES IMPORTANTES

L'expérimentation a été portée et pilotée par 3 chargés de mission Région, appartenant à trois pôles différents. Elle a mobilisé un temps très conséquent de l'équipe projet et d'autres agents de la Région, qui ont dû s'y engager tout en continuant à assurer leurs autres missions. Pour certains, l'appropriation de la démarche a pu être difficile. Par ailleurs, aucun moyen spécifique n'a été dédié à l'expérimentation, ce qui explique certaines de ses lacunes.



S'il était décidé de poursuivre l'expérimentation, il serait nécessaire de mieux structurer ce travail en transversalité avec une lettre de mission et une équipe projet ; il faudrait également que les pôles/directions concernés décident de dédier des moyens humains et financiers adaptés.

RECOMMANDATION FINALE

Le Parcours Marque Employeur Territorialisée relève d'une démarche pertinente dans son principe. Sa mise en œuvre pose cependant des problèmes importants, compte-tenu du faible nombre d'entreprises impliquées et de la nature des réalisations concrètes, pour l'essentiel limitées à des actions d'information et de communication, à mettre en regard du temps important dédié par l'équipe projet, ce qui pose un double problème d'efficacité et d'efficience. Poursuivre une telle démarche supposerait de la repenser, de mieux la structurer et de dédier des moyens adaptés.